

**INTITULE DU POSTE****ENSA PARIS-LA VILLETTE-2024-1777031-  
MCF TPCAU cat 1 n°5****INTITULE LONG DU  
POSTE**Maître ou maîtresse de conférences/ *Théories et pratiques de la construction  
architecturale et urbaine / Catégorie 1***ELEMENTS ADMINISTRATIFS**

<b>Versant :</b>	Fonction publique de l'Etat
<b>Corps :</b>	MCF
<b>Catégorie :</b>	A
<b>Poste ouvert par concours</b>	Oui
<b>Domaine fonctionnel</b>	Enseignement supérieur recherche
<b>Emploi de référence</b>	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
<b>Date de vacance de l'emploi</b>	01/09/2025

**LOCALISATION DU POSTE**

<b>Région</b>	IDF
<b>Département</b>	75
<b>Adresse</b>	144 avenue de Flandre 75019 PARIS

**EMPLOYEUR *présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de  
développement***

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette est un établissement public à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère de la Culture et la co-tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation.

Elle est la plus importante école d'architecture de France en nombre d'enseignants-chercheurs, en équipes de recherche ainsi qu'en termes d'effectifs étudiants (2 100 étudiants inscrits en 2021/2022).

Les formations initiales proposées conduisent à la délivrance d'un diplôme d'études en architecture conférant grade de licence et d'un diplôme d'état d'architecte conférant grade de master.

L'offre de formation comprend des doubles formations d'architecte-ingénieur et d'ingénieur architecte en partenariat avec l'ESTP et l'EIVP, une ouverture à la formation à l'ergonomie par une collaboration avec le master professionnel d'Ergonomie et organisation des Espaces de travail de l'Université Paris 1 et des formations post-master (HMONP, Post-master international recherches en architecture Hesam Université, DPEA "architecture navale", DSA "Architecture et projet urbain", préparation au concours d'AUE, formation doctorale et formation continue diplômante D-PRAUG (Démarche de Programmation - Architecture, Urbanisme et Génie urbain)).

L'école développe de nouveaux cursus universitaires de types Bac+1 et Bac+3 (Bachelor).

**DESCRIPTIF DU SERVICE *présentation des activités scientifiques de l'école***

L'activité de recherche se structure au sein de l'école au travers de :

- Six unités de recherche développant des programmes scientifiques propres aux domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement, du paysage et des territoires : AMP (Architecture, Milieu, Paysage), GERPHAU (Philosophie, Architecture, Urbain), MAP-MAACC (Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception), LAA-LAVUE (Laboratoire Architecture Anthropologie), LET-LAVUE (Laboratoire Espaces Travail) et AHTTEP (Architecture Histoire Technique Territoire Patrimoine).
- trois chaires partenariales : Expérimenter Faire Fabriquer et Transmettre (EFF&T) ; Nouvelles urbanités face aux risques naturels : des abris ouverts ; Le logement demain.
- trois réseaux scientifiques et thématiques: RAMAU (Réseau activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme) ; LIEU (Logiques Identités Espace Urbanité) ; PhilAU (Philosophie Architecture urbain).
- une formation à la recherche en lien avec les équipes de recherche autour de 6 domaines d'études : Arts et scénographie (AS), Concevoir et construire l'architecture : histoire, théorie et critique (CCA), Habiter les mondes urbains (HMU), Inventer dans l'existant : héritages et mutations (IEHM), Architectures des Milieux, Territoires, Paysages : bâtir et habiter à l'ère de l'anthropocène (MTP).

- un post-master international Recherches en architecture
- des doctorants, encadrés par une douzaine d'enseignants-chercheurs HDR

## DESCRIPTIF DU POSTE *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution*

### Charges pédagogiques

Ses missions seront d'encadrer

En licence : 2 ateliers de projets

- Responsabilité d'un atelier de projet (141h) en licence – semestre 1  
Le thème du semestre porte sur « L'initiation à l'architecture et la ville. Fondamentaux ». Les étudiants explorent l'espace d'un point de vue perceptif et du point de vue de son usage. Ils sont initiés à la conception du projet architectural par une série d'exercices et explorent différentes échelles, leur permettant de se familiariser avec le projet d'espace et son contexte urbain. Ils découvrent le projet comme un processus de synthèse intégrant divers aspects (qualités spatiales, usages, structure, lumière, etc.) et expérimentent différentes formes de représentation, utilisées comme outils de conception et d'expression en architecture. L'enseignant ou l'enseignante intégrera l'équipe des 24 enseignants de projet et encadrera en binôme. Il ou elle participera à la semaine inaugurale en coordination avec les champs APV et RA et participera à l'encadrement du voyage d'étude. L'organisation de l'enseignement est coordonnée pour l'ensemble des 12 groupes.

- Responsabilité d'un atelier de projet (112h) en licence – semestre 2  
Ce semestre propose une découverte plus approfondie à la démarche de projet à travers une série d'exercices, avec un accent particulier porté sur le thème de la construction. Le semestre comprend notamment un TD partagé TPCA / STA en début de semestre portant sur l'analyse d'édifices ; un ou deux exercices introduisant la thématique de l'habiter ; Un exercice commun à l'ensemble de la promotion en fin de semestre (un petit édifice public en construction bois). Le travail de projet vise à la compréhension d'un processus d'interaction entre formulation théorique et mise en forme spatialisée. Il s'agit de présenter et d'accompagner les expérimentations d'un exercice de projet d'un programme simple autour d'enjeux tels que : mise en situation, organisation, dispositif constructif, dimensionnement, distribution, usage, lumière, etc.

Si les énoncés d'exercice précisent clairement les thèmes de recherche, il est attendu des candidat-es, une mise en œuvre pédagogique explicite, présentée à partir d'exemples concrets, en détaillant des temps de travail individuels, en groupe de 2/3 ou collectifs.

En master

- Intervention au sein d'un des séminaires du domaine d'études CCA.  
Il s'agit de d'interroger l'architecture comme un champ de connaissances en construction, de transmettre les outils et méthodes de la recherche, et de stimuler un regard critique, en croisant plusieurs approches disciplinaires liés au domaine d'études.

En troisième cycle

- Engagement dans le post-master autour des enjeux de sciences de la conception

### Charges scientifiques

- Participation attendue aux activités scientifiques et aux instances de l'école.
- Perspectives d'évolution des charges scientifiques en lien aux axes de développement de la recherche dans l'école dans le DE CCA.

## CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE *spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques*

En application de l'article 6 du décret n°2018-105 du 15 février 2018, les obligations de service des professeurs et des maîtres de conférences sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique, soit 1 607 h par référence à l'article L611-1 du code général de la fonction publique.

Dans ce cadre, ils concourent à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Le temps de travail de référence des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

## DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

### 1 - Expériences et compétences requise pour le concours

Expériences pédagogiques acquises plus particulièrement dans l'encadrement des ateliers de projet dans les premières années du cycle Licence

Pratique pédagogique préalable à l'initiation à la recherche au sein d'un séminaire de cycle master

Expérience pédagogique en post master : approfondissement de l'enseignement, (méthodologique et théorique) à la recherche)

Expérience de recherche (publications, participation à des colloques et journées d'études, organisation de colloques), permettant de restituer les enjeux contemporains des savoirs et compétences enseignés dans le temps long de la discipline.

Publications reconnues dans le domaine de sciences de la conception.

#### Autres compétences

Capacité à travailler en équipe car les enseignements des ateliers de licence se déroulent en binôme, ainsi qu'au sein d'une pédagogie co-produite et coordonnée entre les douze ateliers de chaque semestre de licence.

Compétence d'intégration, de dialogue et de synthèse quant à l'énoncé et au partage des enjeux pédagogiques et scientifiques propres aux enseignements décrits.

2. Capacité à co-coordonner une équipe pédagogique dans DE CCA.

### 2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Domaine d'études de master CCA (Concevoir et construire dans l'existant)

Pas d'affiliation préalable demandé à un des six laboratoires de recherche de l'ENSA Paris-la-Villette

### 3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise

Architecte, Doctorat en architecture et aménagement

Au moins trois ans d'expériences pédagogiques dans les enseignements mentionnés ci-dessus

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### Autres informations

*Postes ouverts par concours*

*Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e*

*Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

## FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

### Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

### Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA PARIS LA VILLETTE

## CANDIDATURE

### Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2025>

### Personne à contacter

[lricou@paris-lavillette.archi.fr](mailto:lricou@paris-lavillette.archi.fr)